

# *Patrimoine*

---

## DU PAYS DE MAYENNE

---



*2<sup>ème</sup> Semestre 1999*

LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE



8 €

# SOMMAIRE

## - IL ETAIT UNE FOIS LA HAIE TRAVERSAINE

### LA RONDE DES VILLAGES

Tanis  
Argencé - Les Poissonnières  
Rouesson  
Les Vaux-Ponts - Les Barres  
Les Mortiers  
La Chevallerie  
Lozé  
Le Moulin les haies.

### LA RONDE DES CLOCHERS

La Chapelle Notre-Dame de la Vallée  
La Chapelle Saint-Laurent  
L'Eglise

### IL Y A 100 ANS, LA HAIE....

Monographie de l'instituteur

### AUJOURD'HUI LA HAIE...

## - L'ALMANACH MAYENNAIS de 1899

## QUE S'EST-IL PASSE A LA HAIE TRAVERSAINE DEPUIS 100 ANS

Le 14 janvier 1924, la mairie s'est installée à son emplacement actuel suite au don d'une maison dont la construction remonte avant 1853.

L'électricité a été mise en place très tôt dès 1930 dans le bourg et 1938 dans toute la campagne. L'éclairage public a été réalisé en 1960.

Dans les années 1970, la construction du barrage de Saint-Fraimbault sur la rivière La Mayenne bouleversa le paysage et les habitudes des communes riveraines, puisque 140 hectares furent inondés.

Sur le territoire de la commune, la ferme l'Epinay, d'une superficie de 30 hectares fut engloutie en totalité ainsi que quelques terrains pris sur les terres de Lozé.

Le but principal du barrage était de réguler le débit de la rivière, grâce à un stockage de l'eau et de constituer une réserve pour assurer l'alimentation en eau potable de la population de la région.

### Caractéristiques du barrage

- 15 000 m<sup>3</sup> de béton constitué de 21 plots de 10 mètres
- 3 vannes de fond (2 de 1 m x 2.50 et 1 d'un diamètre de 1 m)
- 4 clapets automatiques de 25 m de longueur servent à évacuer les crues (700 m<sup>3</sup>/seconde)
- Longueur du barrage : 210 m
- Hauteur : 8.50 m hors sol – 14 m depuis les fondations



Il était précisé dans le projet initial "*Qu'accessoirement, le plan d'eau pouvait être utilisé à des activités sportives et touristiques*". Aussi, répondant au souhait de la commune de La Haie Traversaine (alors associée avec celle d'Ambrières) le Conseil Général de La Mayenne décida de la création d'une base départementale de voile et d'activités sportives sur le territoire de la commune et dont il en assure également la gestion.

Cette base ouverte 9 mois par an, couvre toutes les pratiques de voiles possibles dont la presse se fait volontiers l'écho. La première, au titre de l'enthousiasme et des résultats, est de loin, la planche à voile.

Au mois de juin 1999, la base a ouvert "une école de moussaillons" destinée aux plus jeunes, dès 8 ans, pour une initiation à la pratique de "l'optimist".

